

Les inscriptions/réinscriptions

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues vous informe que les **réinscriptions** pour la session printemps de l'année 2019/2020 se feront du **08/09/2019 au 26/09/2019** pour le français, l'anglais.

Vous pouvez également vous inscrire pour l'espagnol (niveau 1) et l'italien (niveau 1).

Afin de s'inscrire au CEIL, il est indispensable (pour les nouveaux) de passer le test de placement. Ce dernier est organisé par le centre. Les inscriptions et réinscriptions se font par la suite.

Le dossier doit comporter :

- Deux photos d'identité.
- Un extrait de naissance.
- Une copie du certificat de scolarité universitaire pour les étudiants.
- Une attestation de travail pour les fonctionnaires de l'université.
- Une copie de l'attestation de niveau délivrée par le CEIL (réinscription).
- Un formulaire et un contrat de formation (fournis par l'administration).
- Un CD vierge.
- Deux fiches bristol.